



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Renault

Question au Gouvernement n° 2289

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Ladislas Poniatowski.

M. Ladislas Poniatowski. Ma question s'adresse au ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

Je condamne la maniere brutale dont le PDG de Renault a decide de fermer l'usine belge de Vilvorde.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Laurent Cathala. Le Gouvernement le savait !

M. Ladislas Poniatowski. Nous savons tous qu'un plan social etait inevitable. Il etait d'ailleurs en cours depuis plusieurs annees. Mais je voudrais aller plus loin.

M. Laurent Cathala. Bande de tartufes !

M. Ladislas Poniatowski. J'ai l'intime conviction que, si nous ne prenons pas des mesures courageuses et si toutes les entreprises de l'automobile ne se remettent pas en cause, c'est l'industrie automobile francaise dans son entier qui est menacee a moyen et a long terme.

N'oublions pas que, dans deux ans, c'est la fin des quotas d'importation des voitures japonaises. Si nous ne procedons pas eventuellement a des regroupements, c'est tout un secteur francais qui sera gravement menace.

Monsieur le ministre, vous nous avez dit hier que l'Etat, qui n'est actionnaire de Renault qu'a hauteur de 46 %, ne pouvait pas intervenir. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il n'empêche qu'il est déjà intervenu puisqu'il a refuse au P-DG de Renault le programme de preretraites qu'il demandait.

Je regrette donc qu'il n'intervienne pas pour demander autre chose.

Pourquoi, en France, ne sommes-nous pas capables de faire comme en Allemagne ou Volkswagen allait supprimer 27 000 emplois et, apres negociation, a accepte une reduction du temps de travail de 20 % accompagnee d'une reduction des salaires de 16 %, ce qui a permis de ne supprimer aucun emploi ?

Je pense que l'Etat francais, actionnaire a hauteur de 46 %, pourrait imposer aux dirigeants de Renault de faire la meme chose. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur divers bancs du groupe du Rassemblement de la Republique.)

M. le president. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, il ne faut pas confondre le role du conseil d'administration d'une entreprise et la responsabilite du ministre. Le conseil d'administration a pour mission d'arreter la strategie de l'entreprise.

Plusieurs deputes du groupe socialiste. Vous etiez au courant !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. C'est a la direction generale de l'entreprise de definir les mesures concretes a mettre en oeuvre pour satisfaire cette strategie.

En ma qualite de ministre de l'industrie, je n'ai cesse de repeter trois choses.

M. Didier Boulaud. Ca ne sert a rien !

M. le president. Monsieur Boulaud !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Premièrement, s'agissant de la situation des entreprises du secteur de l'automobile, il faut avoir une approche globale de la competitivite. J'ai donc invite les constructeurs a discuter, avec nous, de l'avenir de leur secteur, et a preparer l'ouverture totale a la concurrence au 1er janvier de l'an 2000. J'ajoute que les reductions de cout, qui sont necessaires dans ces entreprises, ne

doivent pas peser exclusivement sur le secteur de la production, lequel ne represente que 20 % du prix de revient du vehicule. Par consequent, il faut englober tous les aspects de la filiere automobile dans une discussion sur le devenir du secteur.

Deuxiemement, ce que vous proposez, monsieur le depute, ne peut etre mis en oeuvre que grace a un dialogue social actif au sein des entreprises.

M. Jean-Yves Le Deaut. Pour cela, Juppe est un maitre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Il convient de prevoir tous les moyens necessaires pour reduire les consequences sociales de ces necessaires restructurations, qu'il s'agisse de preretraites ou de retraites anticipees, de travail a temps partiel ou du partage de la valeur ajoutee. Je souhaite donc qu'on fasse un effort pour restaurer le dialogue social qui est indispensable.

Vous avez dit, monsieur le depute, avoir ete choque par la decision qui a ete prise. Le President de la Republique a ete choque, il l'a dit ce matin, par la methode employeee.

M. Christian Bataille. Licenciier ou baisser les salaires ! That is the question !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. M. le Premier ministre recevra, cet apres-midi, le president et le secretaire general de la societe Renault pour leur dire ce que le Gouvernement pense de la maniere dont a ete geree cette affaire. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Ladislav Poniatski.

M. Ladislav Poniatski. Ma question s'adresse au ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

Je condamne la maniere brutale dont le PDG de Renault a decide de fermer l'usine belge de Vilvorde.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Laurent Cathala. Le Gouvernement le savait !

M. Ladislav Poniatski. Nous savons tous qu'un plan social etait inevitable. Il etait d'ailleurs en cours depuis plusieurs annees. Mais je voudrais aller plus loin.

M. Laurent Cathala. Bande de tartufes !

M. Ladislav Poniatski. J'ai l'intime conviction que, si nous ne prenons pas des mesures courageuses et si toutes les entreprises de l'automobile ne se remettent pas en cause, c'est l'industrie automobile francaise dans son entier qui est menacee a moyen et a long terme.

N'oublions pas que, dans deux ans, c'est la fin des quotas d'importation des voitures japonaises. Si nous ne procedons pas eventuellement a des regroupements, c'est tout un secteur francais qui sera gravement menace. Monsieur le ministre, vous nous avez dit hier que l'Etat, qui n'est actionnaire de Renault qu'a hauteur de 46 %, ne pouvait pas intervenir. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il n'empeche qu'il est deja intervenu puisqu'il a refuse au P-DG de Renault le programme de preretraites qu'il demandait.

Je regrette donc qu'il n'intervienne pas pour demander autre chose.

Pourquoi, en France, ne sommes-nous pas capables de faire comme en Allemagne ou Volkswagen allait supprimer 27 000 emplois et, apres negociation, a accepte une reduction du temps de travail de 20 % accompagnee d'une reduction des salaires de 16 %, ce qui a permis de ne supprimer aucun emploi ?

Je pense que l'Etat francais, actionnaire a hauteur de 46 %, pourrait imposer aux dirigeants de Renault de faire la meme chose. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur divers bancs du groupe du Rassemblement de la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, il ne faut pas confondre le role du conseil d'administration d'une entreprise et la responsabilite du ministre. Le conseil d'administration a pour mission d'arreter la strategie de l'entreprise.

Plusieurs deputes du groupe socialiste. Vous etiez au courant !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. C'est a la direction generale de l'entreprise de definir les mesures concretes a mettre en oeuvre pour satisfaire cette strategie.

En ma qualite de ministre de l'industrie, je n'ai cesse de repeter trois choses.

M. Didier Boulaud. Ca ne sert a rien !

M. le president. Monsieur Boulaud !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Premierement, s'agissant de la situation des entreprises du secteur de l'automobile, il faut avoir une approche globale de la competitivite. J'ai donc invite les constructeurs a discuter, avec nous, de l'avenir de leur secteur, et a preparer l'ouverture totale a la concurrence au 1er janvier de l'an 2000. J'ajoute que les reductions de cout, qui sont necessaires dans ces entreprises, ne doivent pas peser exclusivement sur le secteur de la production, lequel ne represente que 20 % du prix de revient du vehicule. Par consequent, il faut englober tous les aspects de la filiere automobile dans une discussion sur le devenir du secteur.

Deuxiemement, ce que vous proposez, monsieur le depute, ne peut etre mis en oeuvre que grace a un dialogue social actif au sein des entreprises.

M. Jean-Yves Le Deaut. Pour cela, Juppe est un maitre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Il convient de prevoir tous les moyens necessaires pour reduire les consequences sociales de ces necessaires restructurations, qu'il s'agisse de preretraites ou de retraites anticipees, de travail a temps partiel ou du partage de la valeur ajoutee. Je souhaite donc qu'on fasse un effort pour restaurer le dialogue social qui est indispensable.

Vous avez dit, monsieur le depute, avoir ete choque par la decision qui a ete prise. Le President de la Republique a ete choque, il l'a dit ce matin, par la methode employeee.

M. Christian Bataille. Licenciier ou baisser les salaires ! That is the question !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. M. le Premier ministre recevra, cet apres-midi, le president et le secretaire general de la societe Renault pour leur dire ce que le Gouvernement pense de la maniere dont a ete geree cette affaire. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Poniatowski Ladislav](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2289

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1997, page 1665

Réponse publiée le : 6 mars 1997, page 1665

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mars 1997